

EN RÉGION

L'OTRE AURA s'engage avec la Région Auvergne Rhône-Alpes sur une charte contre l'usage des stupéfiants dans le Transport Routier de Voyageurs

23 JUILLET 2025



Le 16 juillet, Fabrice GACHON, Président de l'OTRE AURA a cosigné avec Julien VUILLEMARD, Conseiller Régional en charge des transports scolaires et Interurbains et Maire de Vernaison (69) une charte d'engagement dans la lutte contre l'usage des stupéfiants dans les transports routiers de voyageurs et plus spécifiquement dans les autocars scolaires.

Cette volonté commune d'assainir la profession prend sa genèse dans l'accident mortel qui a endeuillé la ville de Châteaudun le 30 janvier dernier lorsqu'une jeune fille a perdu la vie dans l'accident de l'autocar scolaire dans lequel elle voyageait, le conducteur étant sous l'effet de stupéfiants.

Ainsi, l'OTRE Auvergne Rhône-Alpes a souhaité prendre ses responsabilités en s'associant à la démarche de la Région en s'engageant à inciter ses entreprises adhérentes du domaine métier concerné à :

- Modifier les règlements intérieurs en y intégrant une clause de contrôle aléatoire ;
- Conduire des actions de contrôles aléatoires ;
- Tester systématiquement chaque nouveau conducteur embauché ;
- Mener des actions de prévention et d'information auprès de leurs salariés.

Dans leur rôle respectif et leurs missions spécifiques, l'OTRE AURA et la Région s'assureront ensemble de la promotion de la charte et d'une action conjointe auprès des pouvoirs publics visant à systématiser la lutte contre les stupéfiants dans le transport de voyageurs.